

## BIEL / BIENNE ATHLETICS Meeting en salle, Macolin

<b>Date:</b>	Samedi / Dimanche 26 / 27 janvier 2019
<b>Catégories</b>	MAN / U20M (an.00/01) / U18M (an.02/03) / U16M (an.04/05) / U14M (an.06/07) WOM / U20W (an.00/01) / U18W (an.02/03) / U16W (an.04/05) / U14W (an.06/07) Dans diverses disciplines, les athlètes masters organisent leur Championnat suisse en halle. Veuillez consulter l'horaire à cet effet.
<b>Disciplines</b>	Voyez l'horaire et à <a href="http://www.swiss-athletics.ch">www.swiss-athletics.ch</a>
<b>Compétition</b>	Veuillez prendre note des directives techniques de compétition.
<b>Horaire</b>	L'horaire est à disposition dès décembre sur <a href="http://www.biel-bienne-athletics.ch">www.biel-bienne-athletics.ch</a>
<b>Délai d'inscription</b>	<b>Dimanche, 20 janvier 2019 → passé ce délai, seulement inscription tardive sur place possible</b>
<b>Inscription</b>	<b>Avec licence suisse: Exclusivement online sur <a href="http://www.swiss-athletics.ch">www.swiss-athletics.ch</a></b> <b>Athlètes de l'étranger:</b> Les athlètes qui ne possèdent pas de licence suisse et qui ont leur domicile à l'étranger doivent s'inscrire <b>online sur <a href="http://foreign-athletes.biel-bienne-athletics.ch">foreign-athletes.biel-bienne-athletics.ch</a></b>
<b>Inscription tardive</b>	Possible le jour de la compétition au plus tard 1.5 heures avant le début de la compétition sur place contre une finance de Fr. 30.- / Euro 30.- (par athlète, prime de départ exclus).
<b>Prime de départ</b>	Fr. 15.- (15 EUR) par discipline individuelle Fr. 10.- (10 EUR) par discipline individuelle pour la catégorie écoliers U14 <b>Versement directement avec l'inscription sur <a href="http://swiss-athletics.ch">swiss-athletics.ch</a> (avec licence suisse).</b> <b>Les étrangers versent la prime de départ au moins 2 jours avant la compétition sur IBAN CH68 0900 0000 2500 6754 1 (CP 25-6754-1 BIEL/BIENNE ATHLETICS, Case postale, 2501 Bienne, BIC: POFICHBEXXX). Pour les paiements sur place un montant supplémentaire de Fr. 5.- (Euro 5.-) / athlète sera perçu. Aussi les athlètes étrangers versent le prime de départ avant le meeting.</b> On ne prend pas de finance de garantie. Il n'y aura pas de remboursement de la prime de départ en cas d'absence ou de blessure. Jusqu'à une heure avant le premier départ, chaque athlète doit avoir retiré son dossard.
<b>Licences</b>	La licence 2019 est obligatoire. <b>La licence 2018 n'est plus valide.</b> Le meeting se déroule selon les règlements WO et IWR.
<b>Assurance</b>	L'assurance est l'affaire des participants, l'organisateur décline toute responsabilité.
<b>Ravitaillement</b>	Biel/Bienne Athletics offre la possibilité de se ravitailler (pas de cuisine chaude).
<b>Logement</b>	Un nombre limité de lits sont à disposition à l'OFSPPO pour les nuits des 25-26 et 26-27 janvier. <b>Prix (petit déjeuner inclus):</b> <b>Fr. 45.- (41 EUR) jusqu'à Fr. 65.- (60 EUR) / personne</b> (selon disponibilité). Seule la location de la chambre complète est possible. Réservation à l'adresse mail: <a href="mailto:hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch">hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch</a> avec les informations suivantes: Nom / Prénom / Club / No. Tél. Le paiement se fait COMPTANT lors de la remise du badge de la chambre (à la remise des dossards). Les sites suivants offrent des possibilités de se loger bon marché: <a href="http://www.lagolodge.ch/">http://www.lagolodge.ch/</a> (Bienne) <a href="http://www.lonywood.ch/">http://www.lonywood.ch/</a> (Macolin)
<b>Renseignements</b>	<a href="mailto:hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch">hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch</a> Manuela Fahrni